



CONSEIL TECHNIQUE EN ENTRETIEN ET EN RÉPARATION DE VÉHICULES

Code	5346
Reconnaissance des acquis	✓
Alternance travail-études	✓
Formation en classe	✓

Le métier de conseiller(ère) technique à la clientèle en équipement motorisé ou « aviseur(e) technique », consiste à accueillir les clients, à répondre à leurs besoins et à vulgariser les informations relatives aux réparations ou aux modifications à réaliser sur leur véhicule. Il ou elle assure ainsi la bonne compréhension du travail à exécuter et la communication entre les clients et les mécaniciens. Le ou la conseiller(ère) technique assumera également des tâches administratives comme la planification du travail d'atelier et le suivi du service après-vente auprès de la clientèle.

Le ou la conseiller(ère) apprécie le contact avec les gens et est très à l'aise avec les différentes techniques de communication. Il ou elle est capable de travailler sur des systèmes informatiques et a de la facilité à travailler avec des chiffres. Un bon sens de l'organisation et de la planification ainsi qu'une facilité à vulgariser les informations constituent des atouts majeurs.

Perspectives d'emploi

Selon l'entreprise et l'expérience, le ou la conseiller(ère) technique à la clientèle pourra accéder à des postes de relationniste auprès de la clientèle, de gérant(e) d'atelier, de superviseur(e) et de responsable des achats.

À la fin de leurs études, les élèves ont l'occasion de faire un stage en entreprise, les préparant ainsi à entrer sur le marché du travail.

Le ou la conseiller(ère) technique pourra travailler pour les concessionnaires automobiles, de véhicules lourds ou de véhicules légers, pour des chaînes de magasins de détail, pour des ateliers mécaniques indépendants et plusieurs autres.



CONSEIL TECHNIQUE EN ENTRETIEN ET EN RÉPARATION DE VÉHICULES

Contenu du programme

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
345-303	Utiliser un environnement informatique	45	3
345-315	Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation	75	5
345-322	Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques	30	2
345-335	Donner de l'information sur les systèmes d'allumage, d'alimentation, d'échappement et antipollution	75	5
345-346	Donner de l'information sur les systèmes de tenue de route	90	6
345-354	Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir	60	4
345-363	Donner de l'information sur les châssis, les carrosseries et les habitacles	45	3
345-375	Effectuer des calculs de coûts et de rendement	75	5
345-383	Établir des relations professionnelles	45	3
345-393	Communiquer en langue seconde avec la clientèle et des fournisseurs	45	3
345-401	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15	1
359-131	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15	1
359-254	Effectuer la planification et la coordination du travail d'atelier	60	4
359-264	Conseiller la clientèle sur les services et les produits	60	4
359-274	Effectuer le travail administratif lié au service à la clientèle	60	4
359-283	Effectuer un suivi après le service à la clientèle	45	3
359-306	S'intégrer au marché du travail	90	6
		930	62